

Rapport d'activité 2019



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites



Photo panoramique de la moyenne vallée de l'Arve
© Frédéric BOITEUX, Cluses Images Numériques

2019

10
communes



45
élus communautaires



203,17
Km² de superficie



3 036
Établissements (inscrits au RM & RCS)



7 328
résidences secondaires



18 961
résidences principales



46 886
habitants

Rapport annuel d'activité

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.



EDITO

Suite au renouvellement électoral de mars et juin dernier, les conseillers communautaires m'ont fait l'honneur de m'élire à la présidence de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes. J'ai le plaisir de vous présenter le bilan de l'année 2019. Je souhaite y associer les élus du précédent mandat dont 50% ont été reconduits dans leurs fonctions. L'assemblée a donc été renouvelée par moitié pour ce mandat 2020-2026 et je sais pouvoir compter sur les idées nouvelles que l'ensemble des élus pourra apporter.

La 2CCAM assure au quotidien des compétences qui lui sont propres, celles dont les enjeux par nature dépassent la limite géographique d'une commune. Je pense par exemple aux transports, dont le réseau urbain étoffé en septembre 2017 produit des résultats positifs encore cette année. Mais aussi l'assainissement pour lequel 2019 a marqué une année record grâce à la concrétisation de nombreux projets d'envergure.

Sa position de 4^{ème} intercommunalité du département, avec 46 886 habitants, en fait la 1^{ère} communauté de communes de Haute-Savoie. La 2CCAM est donc un acteur local majeur qui uni les 10 communes du territoire autour de projets structurants.

Elle apporte toujours plus de compétences, par la mutualisation des fonctions dites « support », comme la commande publique ou l'instruction du droit des sols qui sont déjà opérationnelles, et j'aurais à cœur, en collaboration avec les membres du bureau communautaire, de développer davantage cette pratique durant mon mandat de Président.

Il nous faut donc bâtir un projet pour les 6 années à venir, dans lequel des thématiques comme l'environnement auront une place prépondérante. Nous avons déjà entrepris diverses actions comme la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour lutter contre la pollution atmosphérique et préserver nos ressources naturelles. Nous dynamiserons l'attractivité touristique pour nos communes balcons et débiterons deux grands dossiers sur le logement et les commerces qui seront traduits dans des dispositifs contractuels avec l'État (ORT et OPAH).

Il nous faudra également travailler sur le développement économique, car si les résultats 2019 nous placent comme la seconde intercommunalité du département sur le potentiel fiscal des entreprises, devant des agglomérations pourtant plus importantes que nous, la crise sanitaire que nous traversons actuellement vient affecter considérablement nos ressources.

Je souhaite faire de l'intercommunalité une structure de projet qui réussit le pari de mobiliser l'ensemble des compétences de notre territoire, sans créer une nouvelle strate d'intervention publique.

C'est pourquoi nous nous appuyerons sur les réalisations passées, que vous retrouverez tout au long de ce rapport, pour construire notre projet de demain, que j'engagerai de manière ambitieuse mais réaliste.



Jean-Philippe MAS
Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes

SOMMAIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Transports et mobilité	6	Politiques contractuelles	10
Service environnement	8	Instruction du droit des sols	11

HABITAT ET SOLIDARITÉ

Politique de l'habitat et du cadre de vie....	12	Épicerie sociale	14
Antenne de justice	13	Politique de la ville	15
		Action sociale	16

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Gestion des déchets	17
Valorisation des déchets	19

ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif	20	Service Public d'Assainissement Non Collectif	
Arve Pure	24	25



MUSÉE DE L'HORLOGERIE ET DU DÉCOLLETAGE

Musée de l'horlogerie et du décolletage.....	
.....	26

INSTALLATIONS SPORTIVES

Centre aquatique	28	Gymnases, stade intercommunal et courts de tennis	29
------------------------	----	---	----

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Administration de la collectivité	30	Affaires juridiques & commande publique	
		32
Ressources Humaines	31	Finances	34

Éléments utiles à la lecture du présent rapport

Depuis 2018, vous trouverez au fil de ce rapport des encadrés tels que celui-ci. Ils synthétisent les informations de fréquentation des pages internet de la plupart des points d'accueil de la 2CCAM.

Cet **Indice Google** permet d'apprécier la visibilité des activités sur le principal moteur de recherche en France (+ de 91% des flux) et de mesurer la satisfaction des usagers qui fréquentent ces services.

Les données financières présentées proviennent du Compte Administratif 2019.



Les dépenses d'investissement sont identifiées avec ce pictogramme, pour les services concernés.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

★ Transports et mobilité

Transport scolaire

Formation de 606 élèves, dispensée par l'Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP) pour sensibiliser à la sécurité dans les transports scolaires :

- 150 élèves de l'école de Messy à Cluses
- 105 élèves de l'école Laurent Molliex à Cluses
- 124 élèves de l'école de la Sardagne à Cluses
- 144 élèves des écoles des Sages et du Centre à Marnaz
- 83 élèves de l'école des Charmilles à Thyez

Formation des accompagnateurs, réalisée en novembre 2019, pour sensibiliser les accompagnateurs à leur responsabilité, transmettre les consignes à mettre en œuvre pour la sécurité des passagers et assurer le bon fonctionnement du service : 12 accompagnateurs des communes d'Arâches-la-Frasse, Cluses, Marnaz et Scionzier étaient présents à la formation. Une convention entre les communes disposant d'accompagnateurs dans les transports scolaires et la 2CCAM a été signée. Une charte fixant les missions des accompagnateurs a également été élaborée avec les services enfance-jeunesse.

Utilisation des transports urbains par des groupes (essentiellement scolaires) pour se rendre dans des structures telles que les jardins partagés, le théâtre des Allobroges ou le centre aquatique : 1 054 élèves ont bénéficiés d'un ticket aller-retour au tarif préférentiel de 1€, la gratuité est assurée pour les encadrants



9,1 fois

Les kilomètres parcourus par les bus pour le transport urbain sur la 2^{ème} année d'exploitation équivalent à faire 9,1 fois le tour de la Terre par l'équateur ou 41 fois le tour de la France métropolitaine !



41 fois

Les chiffres clés de l'année scolaire 2018-2019



La participation financière demandée par enfant est de **80 €** ↗
soit **10%**
du coût total par élève

3 419 élèves ↗
sont transportés, dont 1 867 sur des circuits scolaires dédiés, 1 524 sur le réseau urbain et 28 via d'autres réseaux



Le transport scolaire représente un coût total de

2 707 519 € ↗
au prorata de la part des scolaires sur la fréquentation du transport urbain



La Région Auvergne Rhône-Alpes participe à hauteur de

2 255 693 € ↗

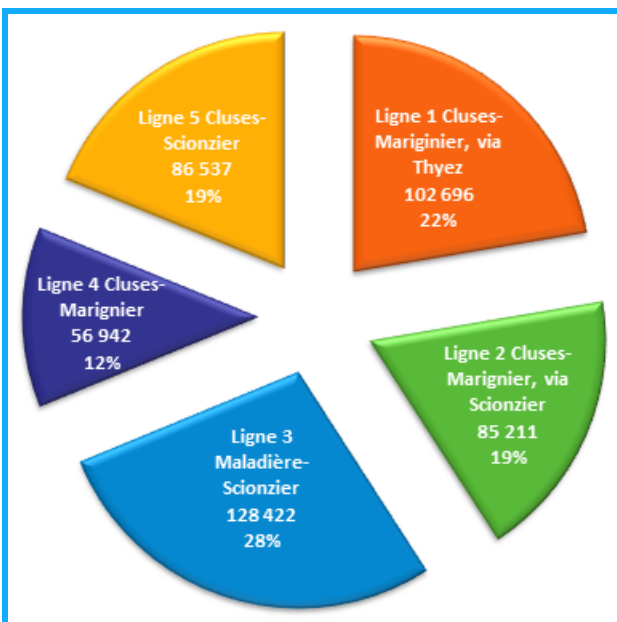


Promotion des transports en mode doux et du réseau urbain Arv'i lors de la semaine de la mobilité sur le site de l'entreprise SOMFY



Transport urbain

Poursuite de la hausse de la fréquentation des lignes régulières de transport urbain : +53% de voyages par rapport à l'année précédente



Répartition par ligne des voyages effectués sur le réseau de transport urbain

Promotion du réseau ARV'i lors de la semaine de la mobilité : des pass ont été distribués pour tester gratuitement le réseau, un tirage au sort pour gagner des abonnements a été organisé, une journée entièrement gratuite a été proposée aux habitants le samedi 21 septembre 2019



Stand lors du forum des associations de Cluses

Démonstration d'un bus roulant au gaz naturel lors de la semaine de la mobilité



Zoom sur...

Le schéma cyclable intercommunal

Lancé en mars 2019, la réalisation du schéma cyclable a été confiée à l'agence Écomobilité. Son objectif est de définir un tracé pour relier tous les points d'intérêt du territoire à vélo et devra être mis en œuvre dans les 10 prochaines années. Pour cela, l'ensemble des communes ont été associées, des réunions ont été organisées avec les élus et les citoyens de chacune d'entre elles.

Au total, la concertation a rassemblé :

- 92 personnes au cours de réunions publiques
- 8 personnes lors de reconnaissance terrain
- 48 contributions dans les cahiers de doléance mis à disposition
- 77 contributions provenant de 7 entreprises membres du réseau GREEN

Force est de constater que les habitants de la 2CCAM se sentent concernés par les problématiques de mobilité et sont en attente d'itinéraires identifiés et sécurisés.

Le schéma a finalement été validé par le Conseil Communautaire le 23 septembre 2019 et a reçu l'approbation du Conseil Départemental le 6 décembre 2019. Il est à noter que les communes qui réaliseront des aménagements cyclables inscrits au schéma pourront bénéficier de subventions importantes.



Investissements 2019

Installation de poteaux d'arrêts du réseau de transport urbain 3 328 €

Coordination pour harmoniser l'offre de transport et favoriser la multi modalité : les horaires de certaines lignes urbaines ont été adaptés pour assurer des correspondances avec le réseau des territoires voisins « Proximiti » et les horaires de train

Participation au forum des associations de la commune de Cluses pour renseigner sur le réseau et les tarifs

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Climat, air, énergie, lutte contre la pollution

Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de son évaluation environnementale : définition du diagnostic, de la stratégie, du programme d'actions et de ses indicateurs de suivi et d'évaluation. L'ensemble des documents ont été validés en comité de pilotage en décembre 2019.

A quoi ça sert ?

Un PCAET est un outil de planification qui vise à diminuer les consommations énergétiques du territoire, réduire sa vulnérabilité climatique et énergétique, améliorer la qualité de l'air et développer les énergies renouvelables.

Suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère :

- réunions de concertation pour la **mise en œuvre d'une étude de caractérisation des émissions du secteur du décolletage**, portée par le Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM), ayant notamment pour objectif d'alimenter les études de préfiguration des Fonds Air Industrie propres aux EPCI situés en territoire industriel
- **Participation au comité de pilotage du 25 novembre 2019 sur le Fonds Air Bois** au cours duquel il a été décidé de renforcer l'animation grâce à un poste supplémentaire et d'ouvrir l'éligibilité à quelques énergies renouvelables en permettant le remplacement d'un vieil appareil de chauffage au bois au profit d'une énergie renouvelable ayant une fonction de chauffage

Espaces naturels et biodiversité

Lancement de l'étude pour la réalisation des 3 plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du lac de Peyre, du lac Bénit et du plateau de Cenise

A quoi ça sert ?

Les plans de gestion ENS permettent de définir les orientations et préconisations pour préserver et valoriser les espaces naturels remarquables du territoire.

Organisation du comité de territoire Espaces Naturels Sensibles 2019 : présentation des actions réalisées et de leur coût, des actions en cours et proposition d'intégration d'une nouvelle fiche action au sein du contrat ENS concernant la stratégie pastorale

Tenue de réunions avec les élus et les acteurs naturalistes locaux pour une réflexion sur le contenu du prochain contrat ENS

Service environnement



Forum stratégique du PCAET organisé le 3 septembre 2019

Organisation d'événements de sensibilisation du grand public



 100 participants (complet)

Animation « En passant par l'alpage du lac Bénit », en partenariat avec la Société d'Économie Alpestre de la Haute-Savoie, deux accompagnatrices en montagne et une illustratrice (musique, dégustation de viande locale, échanges avec l'alpagiste, jeu de piste, etc.)



 20 participants (complet)

Animation « Objectif nature » au lac de Peyre, en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels de la Haute-Savoie et un photographe professionnel diplômé accompagnateur en montagne (découverte de la faune et de la flore, initiation aux techniques photographiques, discours sur la bonne conduite à avoir en espace naturel sensible, etc.)



 40 participants

Animation « A la découverte de la faune nocturne » à la médiathèque de Thyez, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux de la Haute-Savoie (ateliers de présentation des rapaces et des mammifères nocturnes, jeu sur le thème de la chauve-souris)



Les chiffres clés

17	boucles de randonnées à entretenir
203	km de sentiers inscrits au PDIPR
760	poteaux de balisage
68	jours d'entretien des sentiers par l'association d'insertion Alvéole, des entreprises privées et l'Office National des Forêts (ONF)
dont	
16	jours d'entretien suite à la tempête de juillet 2019

Investissements 2019

Démarrage des 3 plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles, phases 1 et 236 800 €



Animation « Objectif nature » au lac de Peyre le 21 septembre 2019

Sentiers, Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Pilotage du schéma directeur de la randonnée 2018-2023 pour préserver le patrimoine des sentiers et des chemins ruraux, assurer la pérennité des itinéraires, garantir la qualité des circuits inscrits, définir un planning d'intervention et son budget

Entretien des sentiers inscrits au PDIPR dont le GR96 et sa variante



Où est-ce ?

Le chemin de Grande Randonnée (GR96) traverse le territoire depuis l'est sur les communes de Arâches-la-Frasse, Magland, Nancy-sur-Cluses et Le Reposoir.

Amélioration et correction des plans de balisage des 2 boucles de Thyez et de la boucle du Chevrant



Balisage de la boucle du Chevrant

Politiques forestière, agricole et pastorale

L'ensemble des projets et activités déclinés ci-dessous s'inscrivent dans le plan d'action du programme LEADER et bénéficient à ce titre de financements européens.

Animation de la filière bois énergie afin de poursuivre un double objectif :

- accompagner les entreprises pour sensibiliser et développer leurs capacités de production de bois énergie sec
- promouvoir l'utilisation du bois énergie sec auprès du grand public

Lancement d'une prestation pour l'animation de la forêt privée avec le Centre Régional de la Propriété Forestière pour la gestion de la bourse forestière, la mise en œuvre de projets, l'expertise et le conseil auprès des propriétaires fonciers privés et des collectivités (sur les coupes, éclaircies, etc.)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

★ Politiques contractuelles

Les dispositifs contractuels en tant qu'outils de mise en œuvre des politiques publiques, interviennent en appui des projets du territoire intercommunal.

Fonds européens - Programme LEADER

Les fonds européens (FEDER, FSE, IEJ, FEADER et FEAMP) sont déclinés sous forme de programmes. Le LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) permet la mise en œuvre du FEADER sur le territoire Arve et Giffre avec une enveloppe globale de 1 487 874 € sur la période 2017-2022.



Zoom sur...

L'étude de diagnostic stratégique de développement économique

Le diagnostic réalisé a permis de dresser un état global du tissu économique et du foncier disponible sur le territoire de la 2CCAM. Il a été effectué conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) par l'exploitation de leurs bases de données et des relevés terrains précis.

Cette étude a permis de mettre en relief offre et demande grâce à l'administration d'une enquête pour évaluer les attentes et besoins des entreprises et de la population locale. Une cartographie des locaux occupés et vacants vient compléter le rendu détaillé de l'étude.

Le montant de l'étude s'élève à 16 829,25 € subventionnée par le FEADER à hauteur de 7 203,59 €.

Contrat Ambition Région (CAR)

Le Contrat Ambition Région s'adresse aux collectivités pour financer des projets prioritaires identifiés sur leur territoire. L'enveloppe globale pour le territoire s'élève à 1 367 000 € pour un montant de projets de 3 779 299 € H.T.

Pour la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes, les principaux projets inscrits au CAR sont achevés (réhabilitation de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse) ou engagés (rénovation des installations sportives).



Promotion de la filière bois-énergie



Zoom sur...

L'accompagnement à la révision du PLU des communes balcons

Le service commun assure l'instruction du droit des sols pour les communes balcons (Arâches-la-Frasse, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, Le Reposoir et Saint-Sigismond).

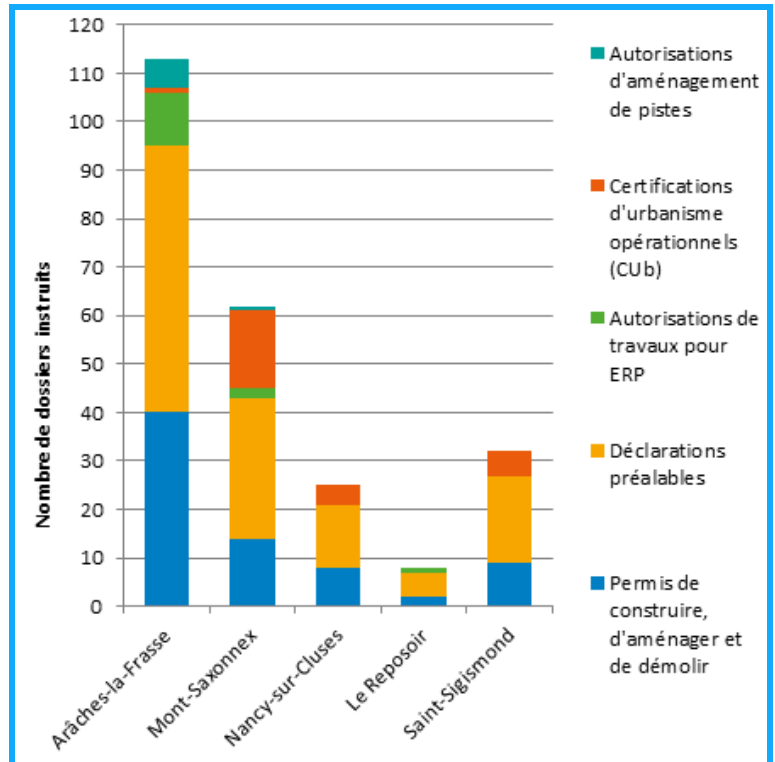
La plupart de ces communes sont actuellement en cours de révision de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le service accompagne les communes, en venant en appui sur la partie réglementaire, retour d'expérience et conseil pour l'écriture de la règle.

Cela permet également d'apporter une cohérence d'ensemble sur ces communes dans leur règlement.

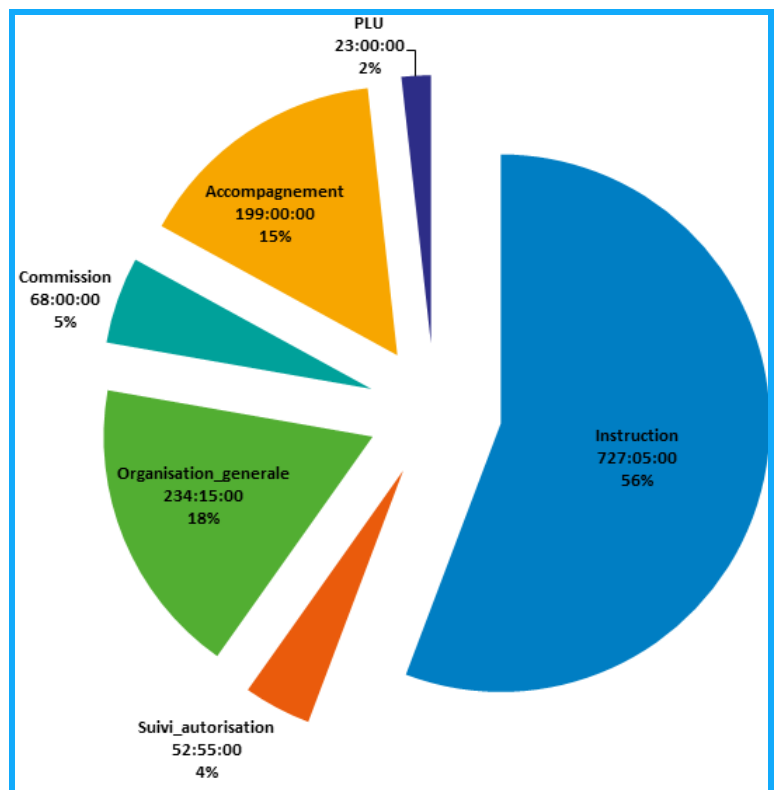


La rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite à la mairie du Reposoir a été instruite par le service

Service commun d'instruction du droit des sols



Dossiers opérationnels instruits en 2019



Répartition analytique du temps de travail par activité

Dossiers instruits pour l'année 2019

- 73** permis de construire
- 120** déclarations préalables
- 14** autorisations de travaux
- 68** certificats d'urbanisme d'informations
- 26** certificats d'urbanisme opérationnels
- 7** autorisations d'aménagement des pistes

HABITAT ET SOLIDARITÉ

★ Politique de l'habitat et du cadre de vie

Gens du voyage

Aménagement de l'aire de grand passage des gens du voyage conformément aux obligations définies dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, la 2CCAM a aménagé en 2019 une aire de grand passage temporaire de 3 hectares sur un terrain agricole de la commune de Thyez, réquisitionné par la Préfecture du 1er juin au 30 septembre. Cette aire a été utilisée par 3 groupes successifs dans la période.

Gestion de l'aire d'accueil permanente des gens du voyage à Thyez et des terrains familiaux de la Maladière à Cluses

Habitat

Étude préalable à la réalisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), désignation du cabinet qui réalisera l'étude pré-opérationnelle d'amélioration de l'habitat. Les conclusions de l'étude, après une phase de diagnostic, devront permettre de définir les objectifs et les modalités d'une OPAH sur le territoire intercommunal. Cette opération permettra la mise en œuvre des dispositifs incitatifs (appui financier, accompagnement des porteurs de projets) en faveur de l'amélioration et la rénovation des logements privés anciens (+ de 15 ans). A titre d'exemple ces thématiques pourraient être :

- les travaux de rénovation énergétique
- les travaux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées
- la remise sur le marché de logements vacants



Zoom sur...

La Conférence Intercommunale du Logement et la politique d'attribution de logements sociaux

La Conférence Intercommunale du Logement, réunissant partenaires du logement (communes, État, bailleurs sociaux, Département, associations, etc.) s'est réunie en mai 2019 pour valider le Document d'Orientation des Attributions.

Ce document définit les grandes orientations et priorités en matière d'attribution de logements locatifs sociaux à l'échelle de la 2CCAM, pour notamment favoriser la mixité sociale à l'échelle des quartiers des communes.

La convention déclinera ces orientations en objectifs quantifiés et territorialisés définis annuellement pour chaque réservataire de logements locatifs sociaux (organismes HLM, État, communes, Action Logement).



Investissements 2019

Finalisation des travaux d'aménagement des terrains familiaux de la Maladière à Cluses (50% du montant total des travaux, le reste a été financé par la commune de Cluses)143 006 €

Logements sociaux

Formalisation des documents stratégiques à l'issue de la Conférence Intercommunale du Logement pour définir dans un cadre partenarial les grandes orientations en matière d'attributions de logements sociaux sur le territoire de la 2CCAM

Aménagement de l'aire de grand passage des gens du voyage en 2019 sur un terrain agricole à Thyez, pour un coût global de 119 361 € et 30 000 € de participation des intercommunalités voisines



Zoom sur...

Les missions de l'Antenne de Justice

Favoriser l'accès au droit : répondre aux questions juridiques et guider le public dans le choix des procédures à mettre en œuvre

Aider les victimes : écoute, information, accompagnement, orientation, en toute confidentialité

Aider à la résolution à l'amiable des litiges civils : favoriser le dialogue, la médiation, aider à la résolution d'un litige face à une personne physique ou morale pour éviter une procédure devant les tribunaux

Assurer une présence judiciaire : accueil des délégués du procureur, des médiateurs pénaux, du Service de Probation et d'Insertion Pénitentiaire (SPIP), de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Orienter les personnes vers le centre d'information sur les droits des femmes et des familles, le barreau de Bonneville, le délégué du défenseur des droits, le conciliateur de justice

★ Antenne de justice

L'antenne de justice de la moyenne vallée de l'Arve a pour objectif d'assurer les permanences des services rattachés aux tribunaux pour les personnes sous main de justice et constitue à ce titre le relais de l'institution judiciaire.

L'antenne de justice de Cluses, fruit d'un partenariat entre la 2CCAM et les instances judiciaires, effectue certaines de ses missions sous l'autorité du président du Tribunal de Grande Instance de Bonneville et du procureur de la République.



26 allée Ampère
74300 CLUSES



Du lundi au jeudi
9:00 - 12:00
14:00 - 18:00

Le vendredi
9:00 - 12:00



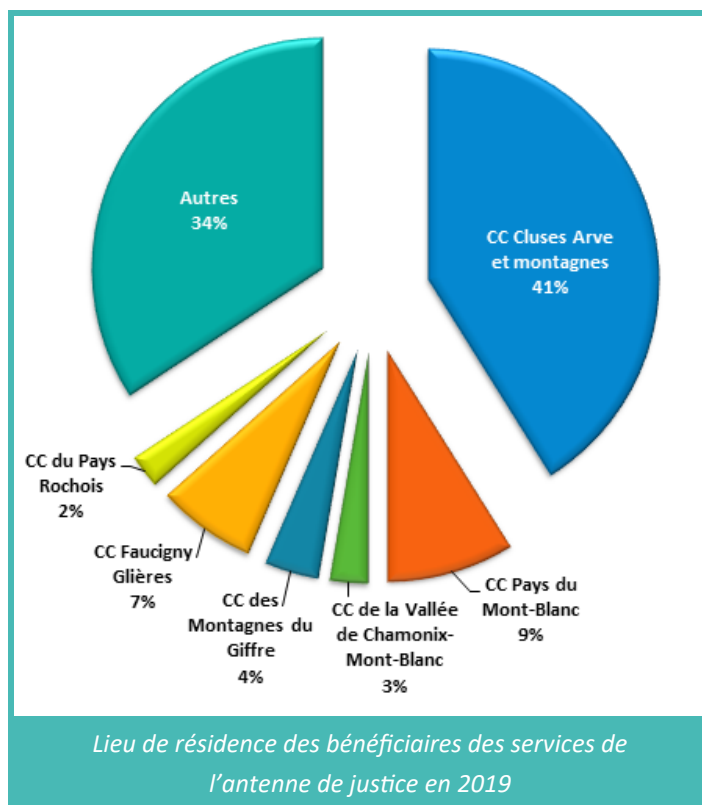
04 50 96 84 63



adj@2ccam.fr

Motifs de sollicitations des services de l'antenne de justice en 2019 et tendance d'évolution par rapport à l'année précédente :

Droit de la famille	852	↗
Droit du logement	253	↘
Droit de la consommation.....	245	↗
Droit social / travail	330	↗
Droit pénal	122	↘
Droit des étrangers	225	↗
Droit administratif	412	↗
Aide aux victimes.....	309	↗
Autres motifs	2 503	↘



HABITAT ET SOLIDARITÉ

★ Épicerie sociale

L'épicerie sociale est gérée par 3 agents qui assurent l'approvisionnement, le stockage et la revente des produits aux bénéficiaires.

En parallèle de sa finalité première, à savoir la fourniture de denrées alimentaires, l'épicerie sociale est un véritable lien social au service de personnes en situation précaire. Elle permet un accompagnement des bénéficiaires dans leurs projets. Ainsi, les économies permises par l'achat de produits à coût très réduit aident la concrétisation de desseins comme le remboursement d'une dette ou le passage du permis de conduire, par exemple.

Zoom sur...

L'importance du lien social et des actions collectives

Les locaux de l'épicerie sociale sont dotés d'un espace café dédié à l'accueil et au partage entre les bénéficiaires et les agents de l'épicerie sociale.

Ce temps d'échange convivial permet à chacun de se confier, de s'informer, de faire connaissance avec un voisin, d'exprimer une opinion ou tout simplement de profiter d'une pause agréable dans une vie parfois difficile.

Ce moment est l'occasion pour la responsable de l'épicerie sociale, conseillère en économie sociale et familiale, de proposer des solutions et de suivre les parcours de chacun en orientant les personnes vers les dispositifs qui pourraient les aider selon leurs problématiques.

En plus de cette pause café, cet espace est également utilisé pour des temps collectifs, sur des thématiques comme la nutrition, l'estime de soi ou la parentalité.



🚧 Investissements 2019

Installation d'étagères de stockage	1 538 €
Achat d'un chariot de transport	428 €



Aménagement d'étagères de stockage des denrées alimentaires

Les chiffres clés

279 familles bénéficiaires au
31 décembre 2019
pour
584 personnes bénéficiaires au total



Zoom sur...

Les conventions de renouvellement urbain

La convention ANRU a été signée à Cluses le 24 juin 2019 et définit un programme d'opérations pour un coût global estimé à 34 millions d'euros sur 5 ans. Les opérations ciblées sont :

- la requalification, le renouvellement et la valorisation de l'offre de logements (démolition et certains immeubles, réhabilitation du parc locatif, appui au redressement des copropriétés)
- L'aménagement et la valorisation d'espaces publics à l'échelle du quartier pour favoriser le lien avec le reste de la ville (réaménagement de voirie, développement des espaces piétons et vélos, revalorisation des espaces verts, etc.)
- La redynamisation de l'offre commerciale dans et en proximité du quartier
- La restructuration de l'offre d'équipements publics comme la construction d'un nouveau gymnase et la création d'une salle de motricité pour le groupe scolaire

La convention PUR (Programme Urbain Régional) pour rénover les bâtiments du quartier du Crozet à Scionzier a été signée le 26 mars 2019. La première démolition, marquant le début du programme de rénovation urbaine, a eu lieu en octobre 2019 en présence des habitants.

De manière opérationnelle, les services Habitat et Politique de la Ville ont notamment rédigé les projets de conventions.

★ Politique de la ville

Contrat de ville

Signature de l'avenant au Contrat de ville : la loi de Finances du 28 décembre 2018 proroge de 2 ans les contrats de ville, soit jusqu'en 2022.

L'objectif est de mettre en œuvre des actions selon 3 axes majeurs :

- garantir les mêmes droits pour tous
- Favoriser l'émancipation
- Garantir la sécurité et la dignité

Parmi les signataires, 3 partenaires ont souhaité renforcer leurs engagements. Il s'agit de l'État, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et la 2CCAM.

Concernant cette dernière, les conclusions tirées de l'évaluation intermédiaire du Contrat de Ville font ressortir 4 engagements :

- renforcer et développer la participation des habitants des quartiers, soutenir la constitution de conseils citoyens
- Mettre en place et animer un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- Renforcer la lisibilité et soutenir le développement des actions sur le volet de l'économie et de l'emploi
- Poursuivre et renforcer l'animation du réseau des acteurs et des partenaires.

Renouvellement urbain

Signature des conventions ANRU à Cluses et PUR à Scionzier : les quartiers des Ewües à Cluses et du Crozet à Scionzier bénéficient d'un processus de rénovation urbaine fondé sur le renouvellement de l'attractivité résidentielle et la diversification des usages des quartiers.

Cohésion et solidarité

Lancement d'un appel à projets en février 2019, dans le cadre du Contrat de Ville : 27 projets ont été déposés par 6 porteurs de projets. A l'issue du comité technique et du comité de pilotage, 7 projets ont été financés directement par les crédits spécifiques (médiation sociale par Mieux Vivre dans sa ville, Animation de quartier par la commune de Cluses, Promotion du sport féminin par le FC Cluses, Diagnostic réussite éducative par la commune de Cluses, Mémoire de quartier par la commune de Cluses, Accompagnement multimédia par Mieux Vivre dans sa ville, Jardins partagés et solidaires par l'association dédiée). 17 actions ont été réorientées vers des crédits de droit commun et seulement 3 actions n'ont pas trouvé de financement politique de la ville



★ Action sociale

L'intervention du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) suite à la tempête de juillet 2019

Le CRPF apporte toute son expertise notamment en cas d'incident comme celui survenu en juillet 2019 avec la destruction massive de la forêt à Magland par une tempête.



De plus, la 2CCAM missionne l'organisme pour animer le réseau forêts privées qui intervient au quotidien dans :

- l'aide à la gestion des parcelles, le regroupement parcellaire et à la création de dessertes pour l'exploitation du bois
- l'animation de la bourse forestière pour mettre en relation des acheteurs et des vendeurs

Suivi de l'activité des ADMR

3 ADMR interviennent sur le territoire de la 2CCAM :

- ADMR de Scionzier
..... 37 081 heures (+10,2% par rapport à 2018)
- ADMR de Marignier
..... 7 732 heures (+15,7% par rapport à 2018)
- ADMR du Marcellay (Taninges)
..... 2 577 heures (-3,4% par rapport à 2018)

Au global, ce sont donc 47 390 heures qui sont effectuées au service des habitants du territoire, soit une hausse de 10,2% par rapport à l'année 2018.

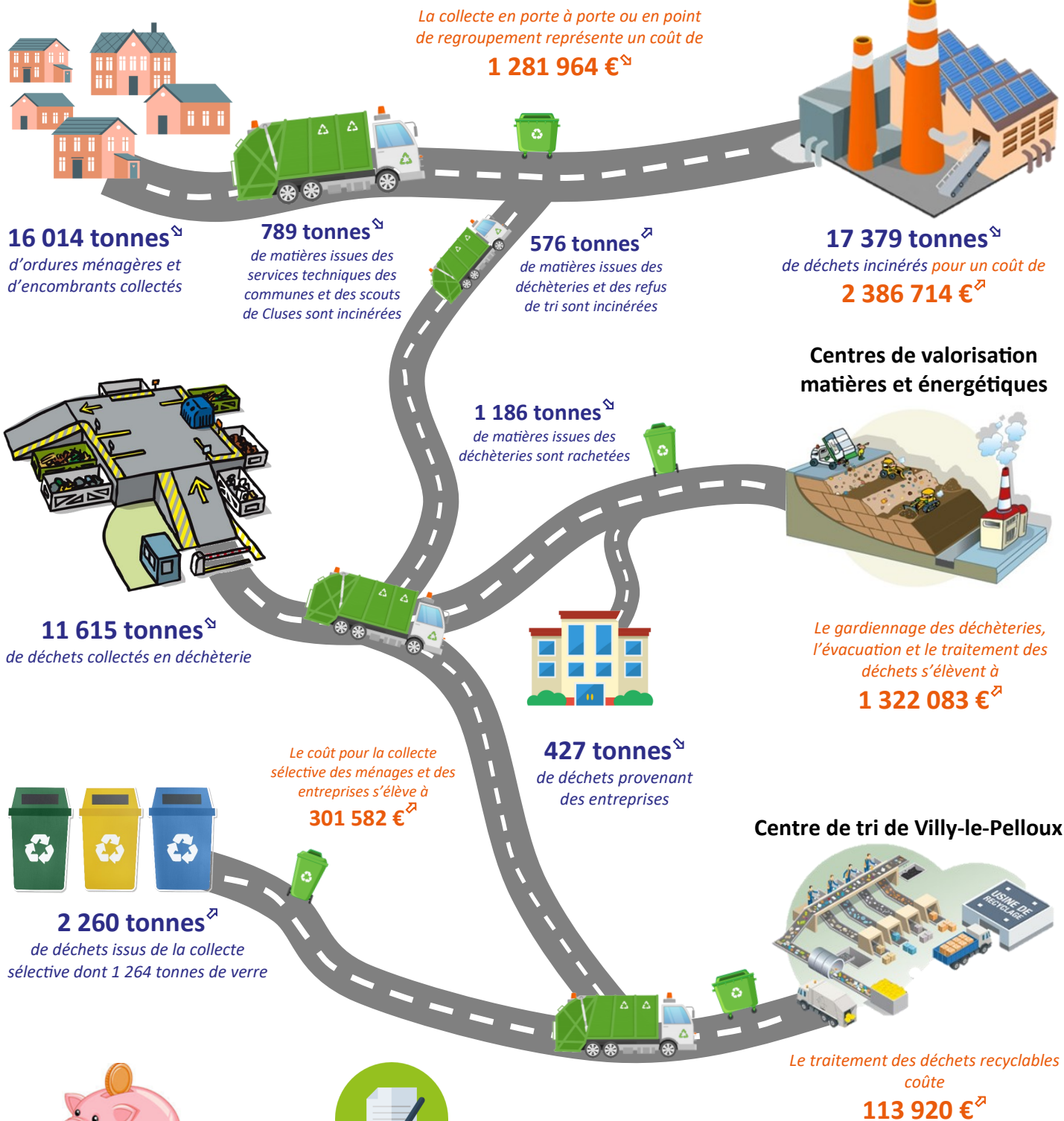
STRUCTURES	MONTANT 2019
ADMR de Scionzier	26 926,00
ADMR de Marignier	5 960,00
ADMR du Marcellay	2 134,00
Service de Présence et d'Aide à Domicile (SPAD)	997,00
Amicale du personnel de la 2CCAM (AMICAM)	4 620,00
Association d'insertion Alvéole	182 565,00
Mission Locale Jeune	56 175,00
Conciliateurs de justice des 2 Savoie	500,00
Centre Régional de la Propriété Forestière	3 125,00
Auvergne Rhône Alpes Industrie (Pôle de compétitivité)	29 400,00
Nuna Développement pour les "Trophées Entreprendre"	750,00
Maison de l'Économie Développement pour le "Forum alimentaire"	8 000,00
TOTAL SUBVENTIONS VERSÉES	321 152,00
Refacturation subvention Alvéole aux communes membres	78 146,24
TOTAL PARTICIPATIONS REÇUES	78 146,24



Les ADMR sont des structures associatives qui interviennent sur 5 thématiques : l'enfance et la parentalité, l'accompagnement du handicap, les services et soins aux seniors, l'entretien de la maison et l'aide aux aidants.



★ Gestion des déchets



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, prélevée sur l'ensemble des ménages et des entreprises rapporte **5 612 260 €[↗]**



Les recettes des éco-organismes et des rachats de matières représentent **578 870 €[↗]** grâce à l'atteinte des objectifs : tonnages, plan performance de tri, étude extension consignes de tri

[↗] : tendance d'évolution par rapport à l'année précédente
Les données présentées proviennent du Compte Administratif 2019

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

★ Gestion des déchets

Réhabilitation de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse



Déchèterie d'Arâches-la-Frasse
avant les travaux



Travaux de terrassement de
la nouvelle déchèterie



Construction des murs de
soutènement et remblai



Fin des travaux de réhabilitation
de la déchèterie

La réhabilitation de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse a été finalisée au cours de l'année 2019 pour faciliter l'accueil et la mise en sécurité des usagers, augmenter le nombre de filières de déchets acceptés et permettre la mise aux normes du stockage des déchets dangereux.

Détail des dépenses

Coût complet ¹ **5,81**
Ensemble des charges de gestion **millions €**

Coût aidé
Coût complet - rachats de matières - subventions des éco-organismes **5,23**
millions €

Coût par habitant ² **107,13 €**
Coût complet
Nombre habitants

Pour information :
recette de la TEOM par habitant **103,54 €**

¹ hors dépenses d'investissement

² selon la population DGF en vigueur

🚧 Investissements 2019

Travaux de réhabilitation de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse	724 298 €
Achat et installation de conteneurs sur les points d'apport volontaire	181 986 €
Acquisition et équipement d'un camion de transfert des déchets exploité par le Syndicat Intercommunal de Flaine	173 100 €
Aménagement et équipement des déchèteries ...	48 632 €
Autres achats et installations divers	32 764 €

Indice
Google

4.5

★★★★★
23 avis

Activité 2019¹

114 372 recherches ↗

dont 38% de recherches directes
dont 62% de recherches « découverte »

¹ Données consolidées des 3 pages : déchèteries de Arâches-la-Frasse, Cluses et Thyez



★ Valorisation des déchets

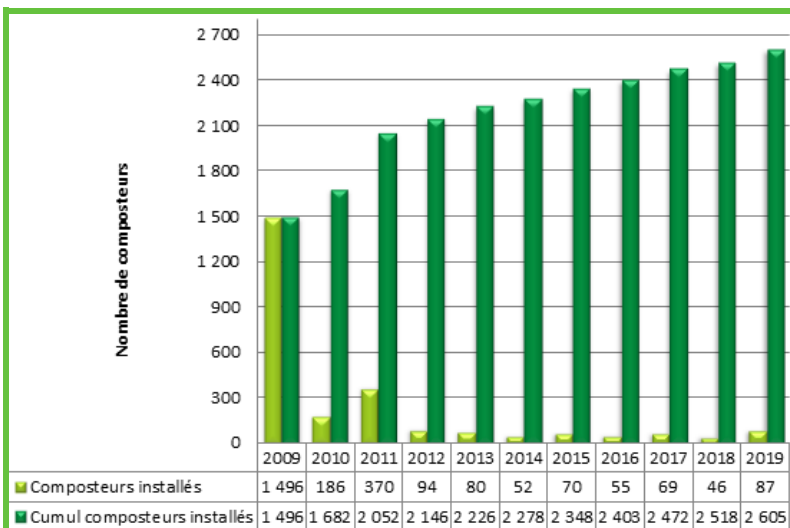
Animations réalisées à destination des scolaires pour la sensibilisation aux bonnes pratiques : interventions auprès de 17 classes soit 344 élèves

Animation de stands lors d'évènements : tenue de 3 stands pour 322 personnes sensibilisées aux gestes du tri, au compostage et au paillage

Broyage des déchets verts en zone de regroupement sur la commune de Saint-Sigismond, ainsi que sur les plateformes de déchets verts du Mont-Saxonnex et de Nancy-sur-Cluses, en collaboration avec l'association **ALVÉOLE** : 430 m³ de bois transformés en broyat 186 m³ ont été épandus sur les pistes de ski de la station du Mont-Saxonnex

Développement de la pratique de compostage collectif : 20 sites en fonctionnement dont 4 installés en 2019

Installation de composteurs chez les particuliers :



Évolution du nombre de composteurs installés depuis 2009, 28% des maisons individuelles sont équipées en composteur

Poursuite de l'expansion des conteneurs de pré-collecte avec 1 748 m³ à fin décembre 2019 mis à disposition des usagers sur le territoire pour effectuer le tri de leurs déchets soit une progression de 4,5% en une année



Le service communique tout au long de l'année que ce soit dans la presse ou via les réseaux sociaux.



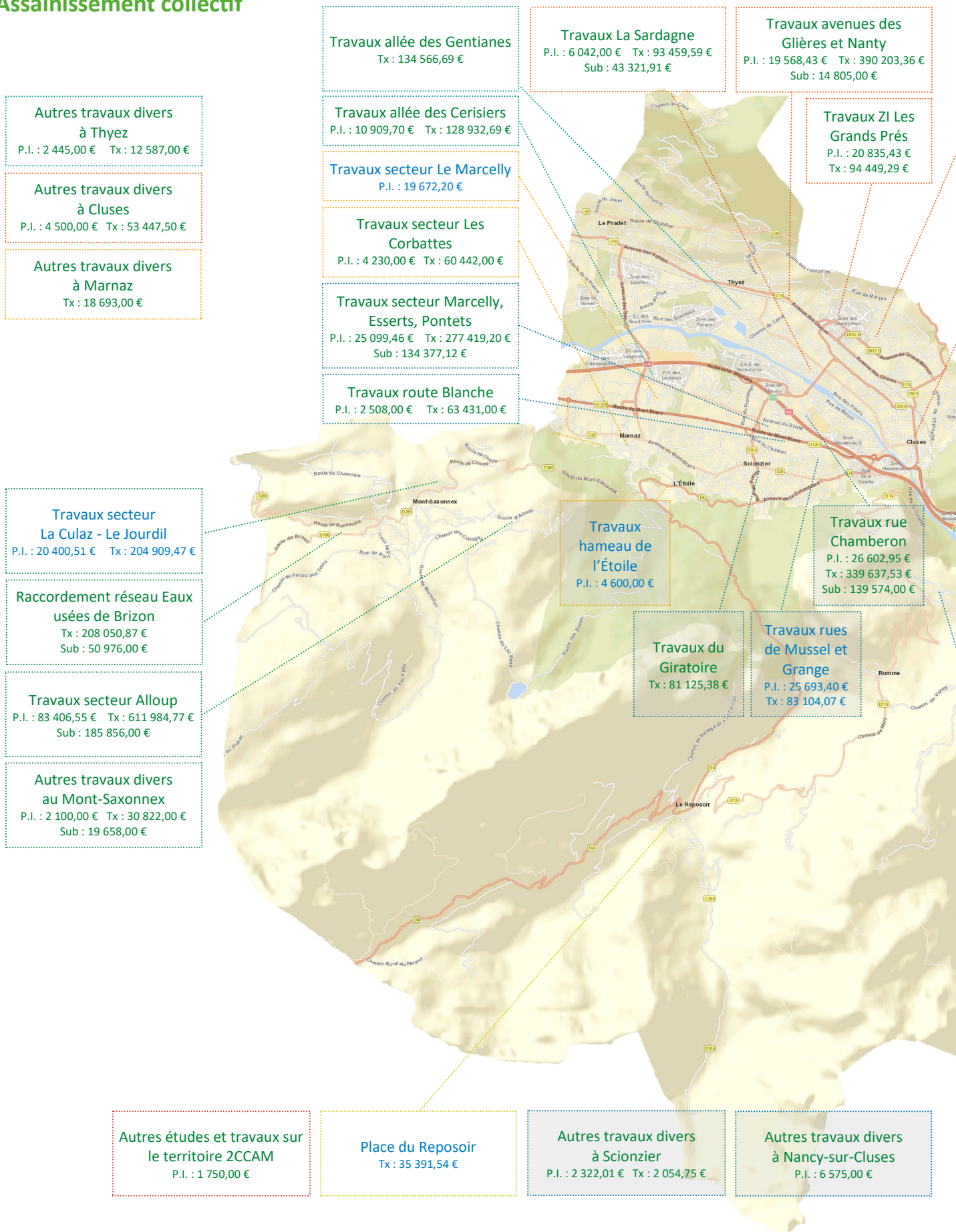
La première GRATIFERIA a été organisée le samedi 30 novembre au forum des Lacs à Thyez. Environ 400 personnes ont échangés plus de 1 000 kg d'objets et vêtements, soit autant de déchets évités.



Les points d'apports volontaires sont renouvelés à échéance régulière.

ASSAINISSEMENT

★ Assainissement collectif





Travaux Le Noiret
 P.I. : 15 448,40 € Tx : 184 395,85 €
 Sub : 14 237,00 €

Travaux centre ville de Cluses
 P.I. : 2 347,25 € Tx : 240 402,26 €
 Sub : 8 678,00 €

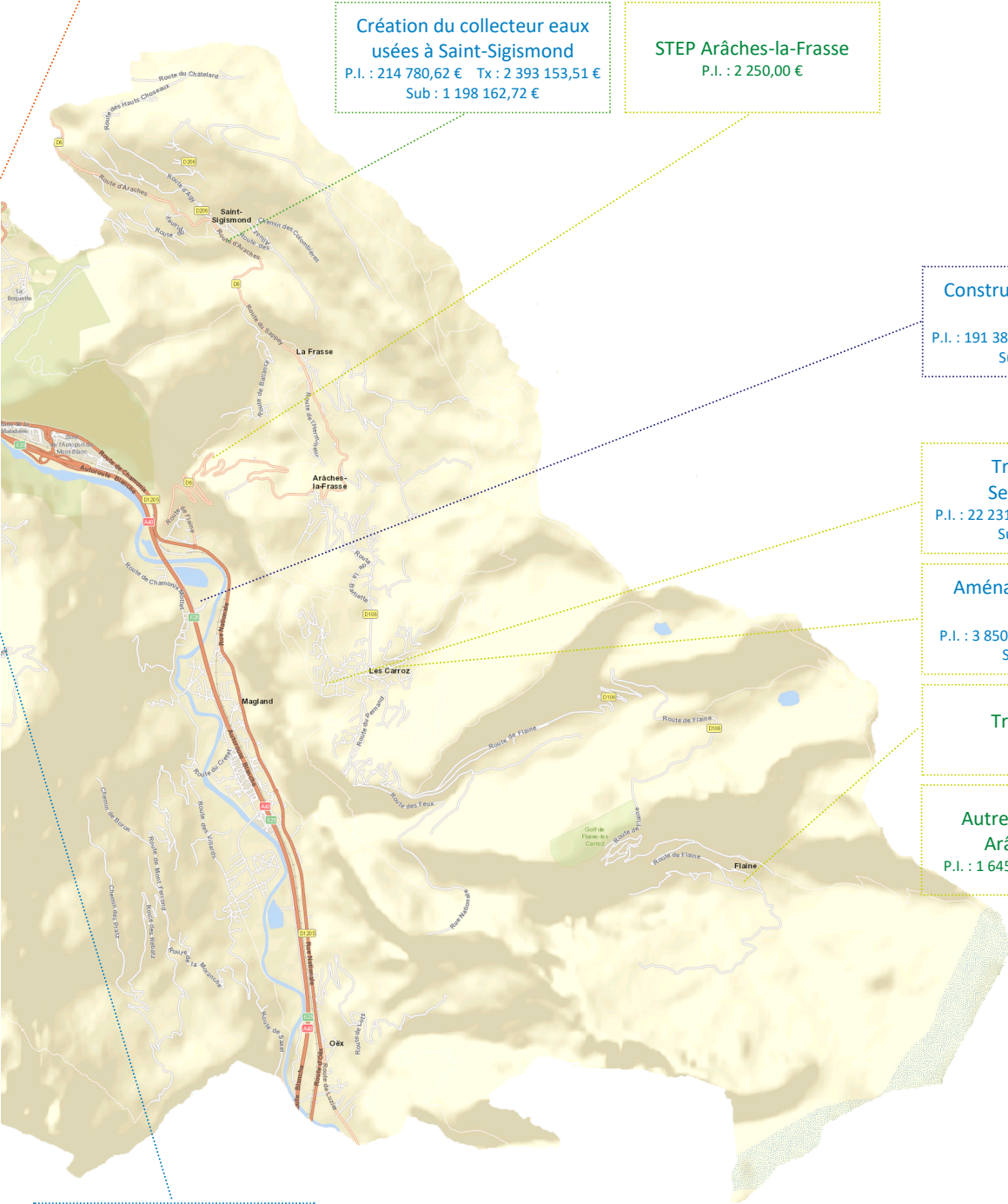
Création du collecteur eaux usées à Saint-Sigismond
 P.I. : 214 780,62 € Tx : 2 393 153,51 €
 Sub : 1 198 162,72 €

STEP Arâches-la-Frasse
 P.I. : 2 250,00 €

LEGENDE

Projet : projet achevé au cours de l'année 2019
Projet : projet démarré en 2019 ou qui se poursuit après le 31 décembre 2019
 P.I. = Prestations intellectuelles et assimilées
 Tx = travaux et assimilés
 Sub = subventions et refacturations

Montants totaux du projet à fin décembre 2019



Construction nouvelle STEP à Magland
 P.I. : 191 382,55 € Tx : 1 771 839,34 €
 Sub : 772 802,00 €

Travaux secteur Servery-Les Clis
 P.I. : 22 231,62 € Tx : 316 304,87 €
 Sub : 116 628,00 €

Aménagement du centre des Carroz
 P.I. : 3 850,00 € Tx : 165 193,26 €
 Sub : 22 392,00 €

Travaux à Flaine
 Tx : 8 965,90 €

Autres travaux divers à Arâches-la-Frasse
 P.I. : 1 645,00 € Tx : 20 633,40 €

Création STEP et réseaux à Nancy-sur-Cluses
 P.I. : 133 475,82 € Tx : 1 404 421,10 €
 Sub : 533 415,01 €

Cartographie des études et travaux d'assainissement réalisés ou en cours en 2019

ASSAINISSEMENT

Les chiffres clés

2 425 428 m³ d'eau consommée et collectée par l'assainissement collectif

46 886 habitants concernés

52,0 m³ par habitant sur le territoire

50,2 m³ par habitant en moyenne en France, selon le Centre d'Information sur l'Eau

★ Assainissement collectif

Réseaux d'assainissement

Gestion et entretien des postes de relevage, il en existe 40 sur le territoire intercommunal

Extension et curage du réseau de collecte des eaux usées



241,5 kilomètres
de réseaux d'eaux usées
sur le territoire au
31 décembre 2019



Création d'une station d'épuration à Magland

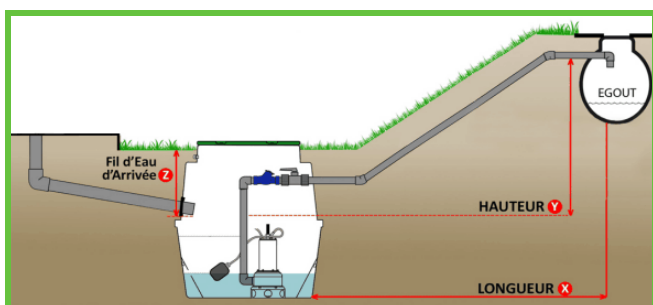


Schéma de fonctionnement d'un poste de relevage

Gestion des installations (stations d'épuration)

En 2019, la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes compte 5 stations d'épuration sur son territoire, toutes gérées en Délégation de Service Public (DSP) par la société Veolia :

- La station d'Arâches-la-Frasse est conçue pour un maximum de 15 000 équivalent habitants avec un débit de référence de 2 700m³ par jour
- La station Flaine est conçue pour un maximum de 14 000 équivalent habitants avec un débit de référence de 2 580m³ par jour
- La station actuelle de Magland est conçue pour un maximum de 1 500 équivalent habitants avec un débit de référence de 450m³ par jour, la nouvelle station est en cours de construction et sera conçue pour un équivalent de 4350 habitants
- La station du Reposoir est conçue pour un maximum de 1 200 équivalent habitants et fonctionne avec un système macrophyte (absorption et traitement végétal)
- La station de Nancy-sur-Cluses est conçue pour un maximum de 350 équivalent habitants et fonctionne avec un système macrophyte (absorption et traitement végétal)



Zoom sur...

Les stations d'épuration

En 2019, les stations d'épuration sont passées au cœur de la gestion de l'assainissement sur le territoire.

A Magland, la construction d'une nouvelle station a démarré en remplacement de l'ancienne qui était devenue sous dimensionnée au vu de l'évolution de la population de la commune.

Une nouvelle station d'épuration a été créée à Nancy-sur-Cluses permettant ainsi de supprimer les installations d'assainissement non collectif non conformes du fait de la typologie particulière des sols. La commune peut désormais développer de nouveaux projets de constructions.

D'importants travaux de remise aux normes ont été réalisés à la STEP d'Arâches-la-Frasse pour permettre une amélioration du système d'épuration et ainsi améliorer la qualité des rejets.

Enfin, la 2CCAM a curé pour la première fois après 20 années d'exploitation le bassin de traitement de la station du Reposoir. Cela va permettre une régénération phytosanitaire et améliorer ainsi la filière de traitement.



Création d'une tranchée à Nancy-sur-Cluses pour installer un réseau d'assainissement

Contrôles de branchement

Les contrôles sont assurés dans le cadre des contrats de Délégation de Service Public (DSP) par les sociétés SUEZ (670 contrôles) et VEOLIA (104 contrôles). Ces opérations sont effectuées dans des cadres différents :

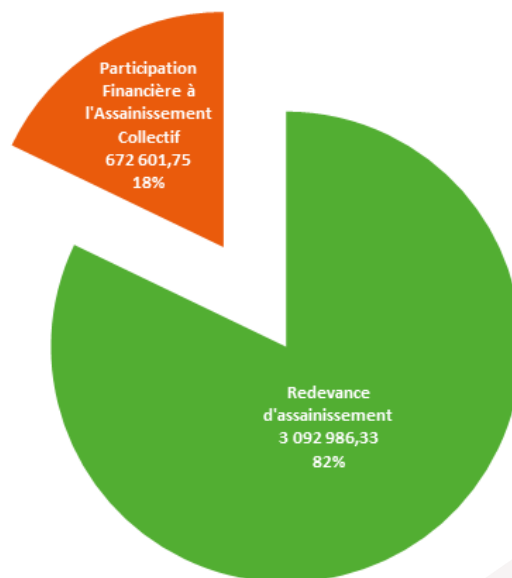
- suite à construction neuve pour vérifier la conformité du réseau
- avant une vente immobilière pour permettre la mise aux normes en cas de défaillance
- de manière périodique pour assurer un contrôle régulier des installations

Financement du service par les usagers

En plus des subventions et primes provenant de divers organismes pour la réalisation de travaux, le service est financé par :

- la **redevance d'assainissement** qui est calculée sur les volumes d'eaux consommés par les abonnés
- la **Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC)** pour les nouveaux raccordements
- le **doublement de la redevance d'assainissement** sous forme de pénalité lorsque les installations sont non conformes depuis plus de 2 ans

Les produits qui permettent le financement du service



ASSAINISSEMENT

★ Service Public d'Assainissement Non Collectif

Contrôle périodique des installations : 61 visites effectuées

Les contrôles périodiques visent à vérifier régulièrement (tous les 4 à 10 ans) le bon état de marche des installations des particuliers (système de filtration, absence de rejet dans le milieu naturel, etc.). En 2019, la plupart des contrôles ont été effectués sur la commune de Magland.

Contrôle avant vente : 59 visites effectuées

Préalablement à la vente d'un bien immobilier équipé d'une fosse septique, un contrôle de conformité doit être effectué. En cas de défaillance, l'installation doit être mise aux normes dans l'année.

Contrôle après travaux : 28 visites effectuées

Suite à une installation neuve ou réhabilitée, la collectivité vérifie la conformité avec les préconisations de l'étude de sol, 23 installations ont été déclarées conformes et 5 nécessitent des ajustements mineurs

Contrôle avant travaux : 34 visites effectuées

Vérification des préconisations de l'étude de sol pour le dimensionnement et les capacités d'infiltration ou rejet

Zoom sur...

L'acquisition et la mise en service du logiciel YPRESIA, dédié aux métiers de l'eau et de l'assainissement

La 2CCAM a acquis en 2019 le logiciel YPRESIA pour un montant global de 50 000 €. Celui-ci permettra notamment de constituer une véritable base de données des abonnés du territoire qu'ils soient concernés par l'assainissement collectif ou non collectif.

Il sera utilisé pour effectuer le suivi des installations et la facturation.

Les mêmes fonctionnalités seront déclinées pour le service Arve Pure dans le suivi des installations industrielles.

Les chiffres clés

2250 dispositifs d'assainissement non collectifs recensés

4 470 habitants desservis par le SPANC soit 9% de la population

67 % des installations sont conformes à la législation

Exemples d'installations d'assainissement non collectif chez des particuliers





Zoom sur...

Le bilan à mi-parcours du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux : une nette amélioration des cours d'eau

Depuis 2008, le niveau de contamination des cours d'eau par les substances dangereuses a été divisé par 4. Sur le bassin Rhône-Méditerranée, les flux de micropolluants d'origine industrielle ont diminué de 60% depuis 2010 en grande partie grâce à la baisse des rejets de micropolluants minéraux (principalement le zinc, le cuivre, le nickel et le chrome). Les rejets de micropolluants organiques ont diminué de 29%.

Au niveau local, les opérations comme les Contrats Industrie et Arve Pure ont permis de nettes améliorations. Depuis 2013, plus aucune station de mesure de l'Arve n'est classée en « mauvaise qualité » et les concentrations en métaux continuent de baisser, notamment dans les boues résiduelles de la STEP de Marignier.

★ Arve Pure

Diagnostics environnement des entreprises ciblées : réalisation d'enquêtes terrain pour aborder les problématiques de stockage des produits dangereux, l'élimination des déchets dangereux, les usages de l'eau, les moyens de contrôle et de prévention des pollutions accidentelles

Contrôle de branchement des entreprises : réalisation des contrôles par les agents du service Arve Pure et par un prestataire, contrôle par colorant des eaux usées et pluviales, élaboration d'un plan des réseaux

Analyse des rejets des entreprises : les prélèvements sont envoyés à un laboratoire prestataire qui analyse la conformité des rejets

Accompagnement et mise en conformité des entreprises : dans le cas où les rejets sont impropres, le service Arve Pure aide les entreprises avec des préconisations, des visites complémentaires pour expliquer la non-conformité et valider un plan d'action, le suivi des demandes de subventions

Régularisation administrative des entreprises : dans l'attente d'une mise en conformité opérationnelle, la 2CCAM peut délivrer des arrêtés d'autorisation de rejet ou ratifier des conventions spéciales de déversement

Pollutions accidentelles : en cas de pollution détectée, le service Arve Pure intervient pour identifier la source et mettre en place un plan d'action pour limiter les rejets (3 interventions à Cluses, 1 à Marnaz et 1 à Scionzier en 2019)



Intervention terrain et exemple de réalisation



Remise des trophées Arve Pure aux entreprises du territoire ayant bénéficié du dispositif entre 2007 et 2018 (31 millions € de travaux réalisés)



Signature du nouveau Contrat Global du bassin de l'Arve qui renouvelle l'opération Arve Pure jusqu'en 2022

Les chiffres clés

36

Enquêtes terrain effectuées
dont 34 non-conformes

48

Contrôles de branchements effectués
dont 38 non-conformes

7

Rejets analysés
dont 5 non-conformes

13

Rendez-vous complémentaires assurés

MUSÉE DE L'HORLOGERIE ET DU DÉCOLLETAGE

Accueil et information du public

Adaptation de l'accueil des visiteurs et de la boutique :

- changement des horaires avec pour objectifs de simplifier ces derniers, les harmoniser avec ceux de l'office de tourisme et éviter le travail isolé
- Élargissement de l'offre de la boutique avec l'acquisition d'un plus grand meuble-vitrine pour étoffer les produits proposés (notamment la collection de bijoux inspirés de la mécanique horlogère)

Mise en conformité de l'accueil avec le cahier des charges des labels :

- réfection de l'éclairage des salles, renforcement de la signalétique intérieure et extérieure, installation d'une rampe PMR pour la sortie de secours et acquisition d'un deuxième fauteuil roulant

Le musée a obtenu le label « Tourisme et Handicap » pour les 4 formes de handicap.

Évolution des outils de communication :

- adaptation des outils de communication pour l'obtention du label « Tourisme et Handicap »
- Proposition d'un livret de visite en FALC (Facile A Lire et à Comprendre)



Photographie de la montre Crettiez nouvellement entrée dans les collections

Fréquentation

8 335 [↗]	Visiteurs
dont	
4 220 [↗]	Visiteurs ayant bénéficié d'une médiation (visite guidée, atelier pédagogique)
2 413 [↘]	Jeune public (écoles, centres de loisirs)

[↗] : tendance d'évolution par rapport à l'année précédente

Zoom sur...

Le partenariat avec le lycée Paul Béchet

Le musée a répondu favorablement à la sollicitation d'un professeur d'anglais du lycée Paul Béchet pour monter un projet de visite guidée en anglais dénommée « Exhibition ».

Tout au long de l'année scolaire, des élèves de Seconde microtechnique ont travaillé avec une médiatrice pour créer une visite commentée, en anglais.

Ils ont brillamment restitué leur étude devant différents publics. Le travail a été prolongé par la mise en place de QR code à côté d'une sélection de 14 pièces. Flashé, le QR code déclenche une vidéo, consultable sur un smartphone par exemple, où un élève présente en anglais la pièce correspondante.



Investissements 2019

Aménagement des salles d'exposition suite aux préconisations de l'audit qualité 18 456 €

Achat de mobilier et d'une vitrine pour la boutique 8 677 €

Acquisition d'une pièce de collection 1 800 €

Promotion de l'institution muséale

Participation aux événements nationaux comme la Nuit des Musées, le mois Tourisme et Handicap, les Journées Européennes du Patrimoine et la Fête de la Science

Participation à l'évènement local Com' les Pros

Circulation des œuvres par le prêt de 8 pièces pour la Light House de l'entreprise SOMFY, le prêt de pièces et la proposition de médiations à la Turbine (centre de culture scientifique et technique de Cran Gevrier)

Co-construction de projets culturels et pédagogiques par la réalisation d'une visite guidée en anglais par les élèves d'une classe du lycée Paul Béchet



Les chiffres clés

288	Jours d'ouverture
4 674	Pièces conservées au 31 décembre 2019
80	Produits en vente
83	Ateliers pédagogiques assurés
141	Visites guidées assurées
+1,1 million	Valeur d'assurances des collections en euros

Mise à disposition d'une offre culturelle et scientifique

Développement des ateliers pédagogiques :

- nouveau parcours proposé pour le dispositif départemental « les chemins de la culture » sur l'histoire du temps
- L'atelier « land art », à destination du jeune public en situation de handicap, pour construire un cadran solaire avec des déchets végétaux

Évolution des visites avec une nouvelle animation sensorielle à destination du public en situation de handicap basée sur l'ouïe, l'odorat et le toucher dénommée « la mécanique des sens »

Pérennisation des « 1ers dimanches du mois » avec animations originales (visites guidées ou démonstrations de savoir-faire)

Réalisation d'un jeu de piste pour les lycéens, dans et hors les murs du musée

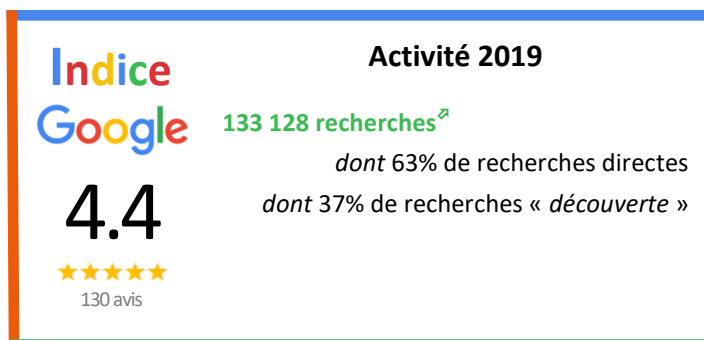
Organisation d'une exposition temporaire estivale « les mille et une vie de l'usine des bords d'Arve »

Gestion des collections

Enrichissement des collections avec notamment :

- une montre de 1878 offerte à Claude Crettiez par une manufacture horlogère suisse
- une pendule à galette d'un élève de l'école d'horlogerie
- une lampe de poche magnétique des Établissements Bretton
- un tour de reprise utilisé dans un atelier de Magland
- les productions contemporaines de l'industrie locale (came Felisaz, fixation de ski Plum)

Mise à disposition par la commune de Cluses d'un local pour stocker des pièces du musée



Visite guidée à l'occasion de « La nuit des musées »

INSTALLATIONS SPORTIVES

★ Centre aquatique



Accueil du grand public pendant les horaires d'ouverture

Accueil des scolaires du territoire et des communes de collectivités voisines

Entretien et maintenance du centre aquatique

Fréquentation

61 653 [↗] entrées

273 516 [↗] euros de chiffre d'affaires

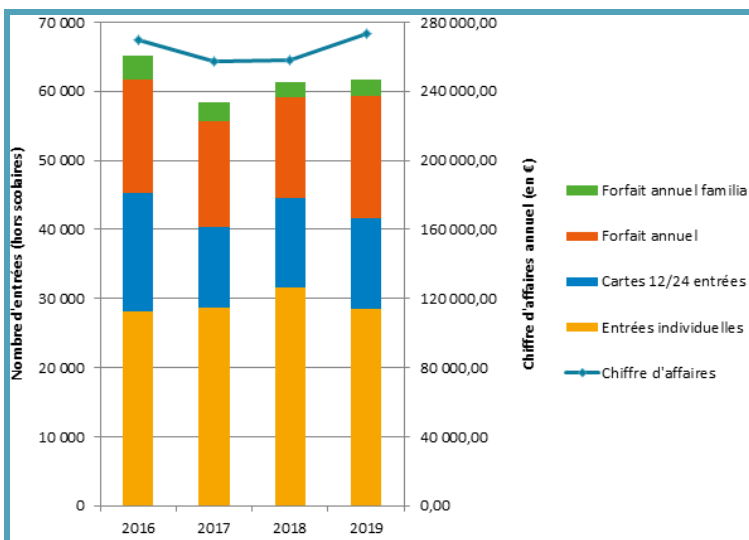
39 755 enfants accueillis dans le cadre du cycle pédagogique scolaire



🚧 Investissements 2019

Installation d'un nouveau système de contrôle d'accès, d'un lecteur de tickets et d'une caisse enregistreuse 44 537 € (dont 1 716 € en RAR¹)

Achat de matériel pédagogique et produits divers..... 54 222 €



Évolution du nombre d'entrées (hors scolaires) et du chiffre d'affaires depuis 2016



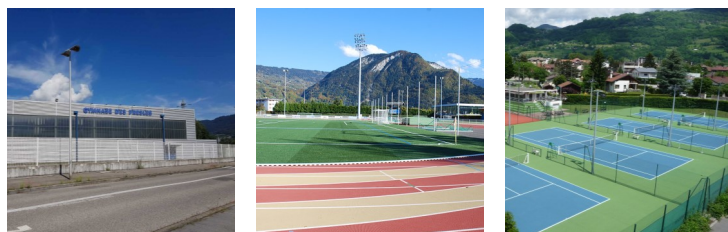
Installation d'un nouveau système de contrôle d'accès et d'un lecteur de tickets

[↗] : tendance d'évolution par rapport à l'année précédente
 Les données présentées proviennent du Compte Administratif 2019

¹ RAR : restes à réaliser

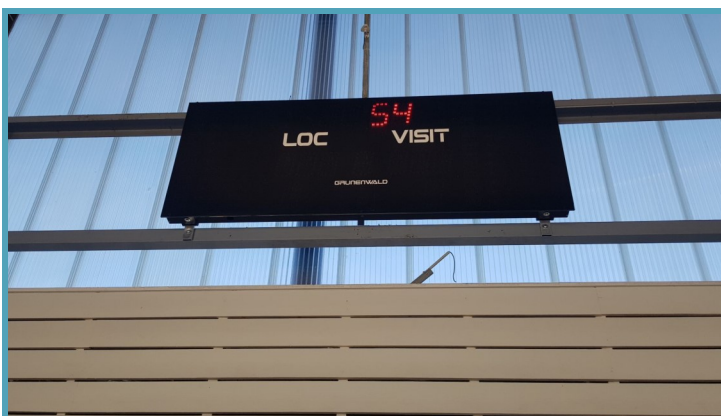


★ Gymnases, stade intercommunal et courts de tennis



Entretien et maintenance des installations

Gardiennage des gymnases et du stade intercommunal



Installation d'un panneau d'affichage au gymnase de Scionzier

Indice Google

Activité 2019¹

30 992 recherches²

dont 14% de recherches directes
dont 86% de recherches « découverte »

4.0

★★★★★
22 avis

¹ Données consolidées des 2 pages : Stade intercommunal et Courts de tennis intercommunaux



Aménagement de l'accès suite à l'arrachage de la haie



Investissements 2019

Gymnases

Remplacement des portes anti-panique dans les gymnases 13 195 €

Installation d'un panneau d'affichage au gymnase de Scionzier 4 980 €



Investissements 2019

Stade intercommunal (athlétisme, football et rugby)

Changement des projecteurs 28 700 € (dont 2 500 € en RAR*)

Sablage du chalet du gardien 21 508 €

Achat de défibrillateurs 1 325 €

Changement des panneaux d'affichage des stades de foot et de rugby 7 020 €

Changement de la butée de l'aire de lancer de poids 324 €

Arrachage et broyage de la haie 14 079 € (inscrits en RAR*)

Autres travaux divers 8 542 €



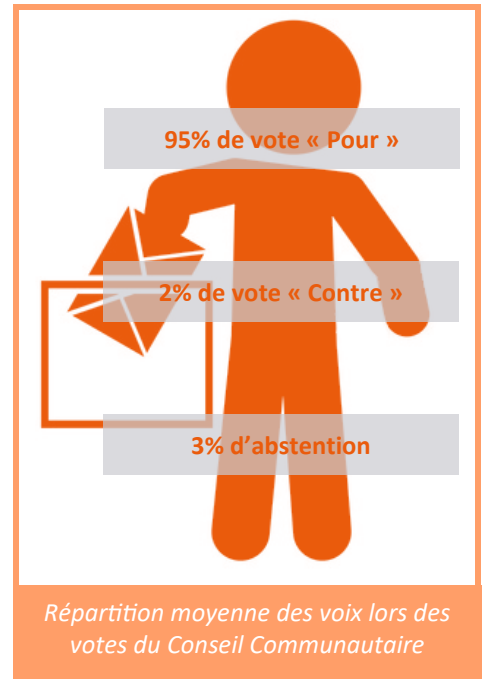
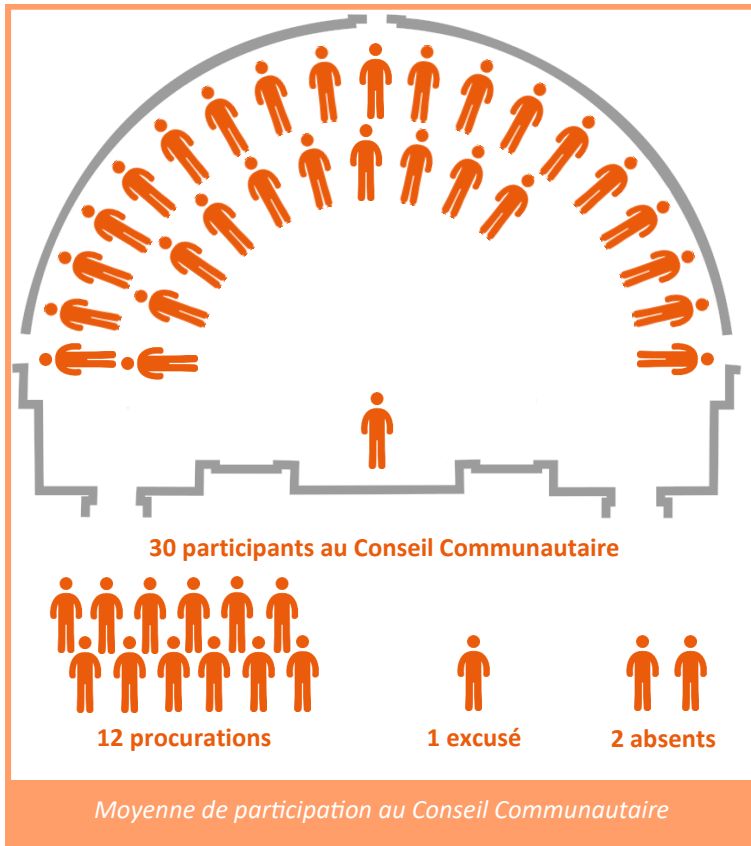
Investissements 2019

Courts de tennis

Changement des filets 925 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

★ Administration de la collectivité



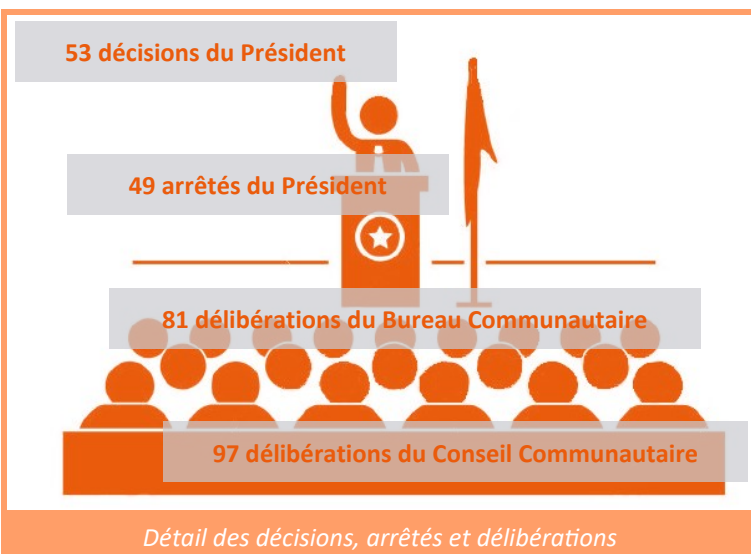
Au niveau administratif, on recense 1 899 courriers enregistrés en 2019.

Le Conseil Communautaire s'est réuni à 8 reprises en 2019

16 Bureaux Communautaires délibératifs ont été organisés en 2019



Aménagement des bureaux au siège social

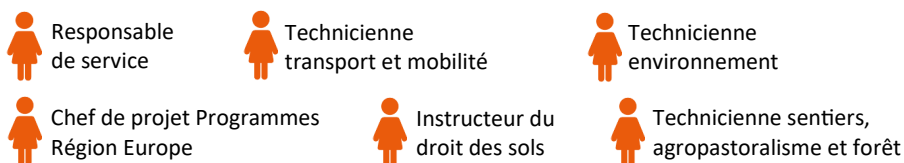




★ Ressources humaines

Détail des effectifs de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes au 30 septembre 2020 :

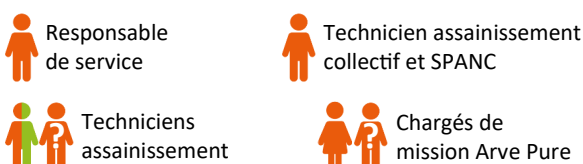
Pôle Aménagement du territoire



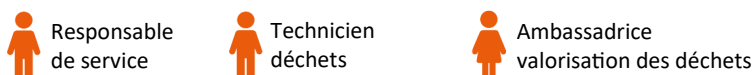
Pôle Habitat et solidarité



Service Assainissement



Service Gestion et valorisation des déchets



Musée de l'horlogerie et du décolletage



Direction des Installations sportives



Direction Générale



58 %

des agents sont des femmes



42 %

des agents sont des hommes



85 %

des agents travaillent exclusivement pour la 2CCAM



15 %

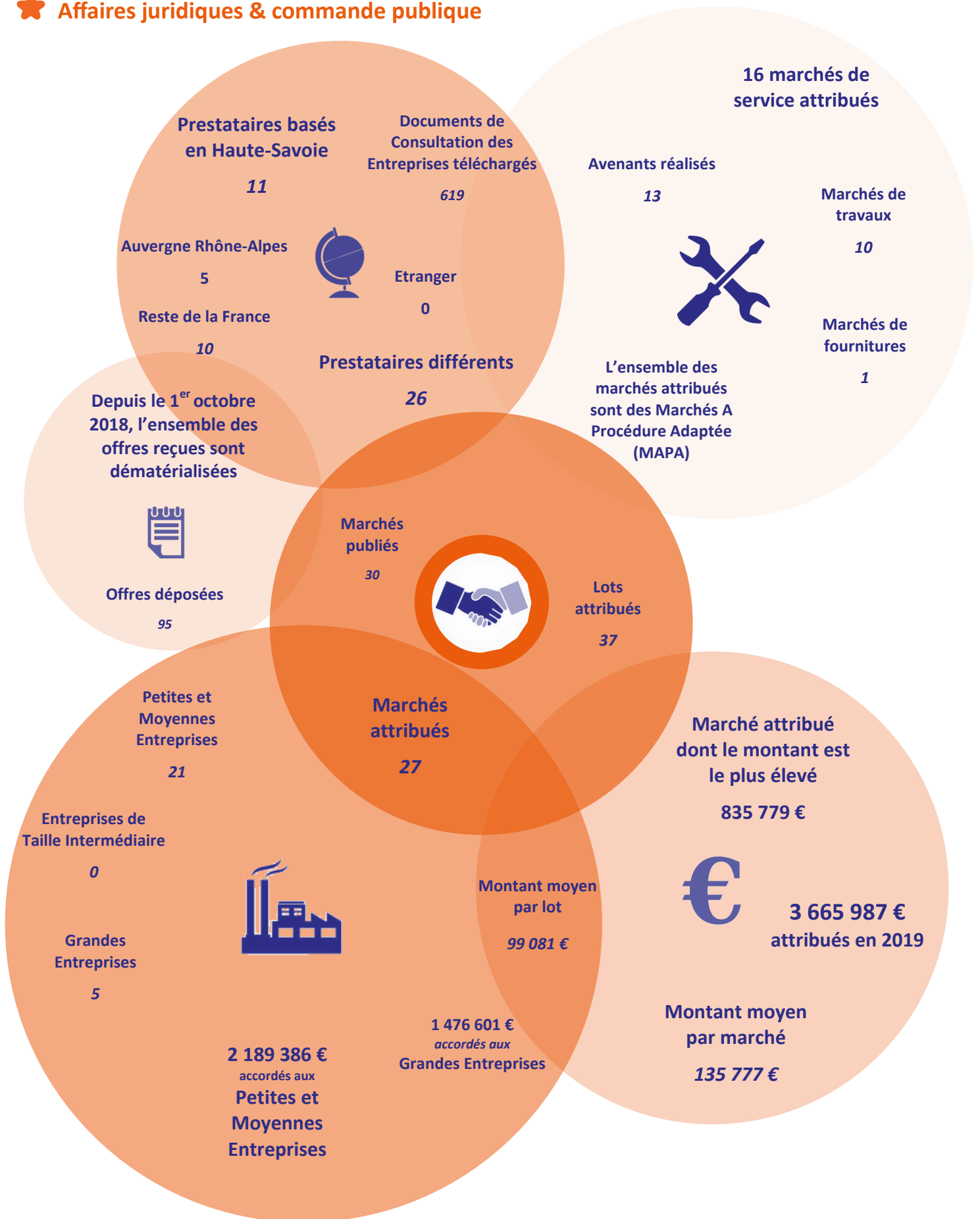
des agents sont mutualisés avec une autre structure

Poste vacant Agent mutualisé avec une commune

Pour un total de 62 agents dont 56 inscrits au tableau des effectifs de la 2CCAM

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

★ Affaires juridiques & commande publique





Marchés de service attribués en 2019	Montant (H.T.)
Prestations topographiques et de géomètre expert	210 000,00
Réalisation d'une étude financière pour l'instauration du Versement Mobilité	9 570,00
Maîtrise d'œuvre portant sur des travaux de réhabilitation des installations sportives	26 013,00
Élaboration des plans de gestion de sites Espaces Naturels Sensibles	36 800,00
Réalisation de prestations graphiques	23 400,00
Réalisation des missions de contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif	90 000,00
Maîtrise d'œuvre pour la rénovation des tennis et du plateau sportif du gymnase de Scionzier	16 720,00
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du marché d'assurances	13 000,00
Maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement à rues du Marcelly et 8 mai à Marnaz	24 850,00
Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'isolation des tennis couverts	32 151,60
Accompagnement à la réalisation d'un schéma cyclable	23 020,00
Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement route Blanche à Scionzier	2 508,00
Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement secteur Mussel à Scionzier	24 920,06
Prestation d'accompagnement à l'animation en forêt privée	26 073,50
Maîtrise d'œuvre pour la restructuration du stade intercommunal	15 290,00
Prestations d'assurances pour la 2CCAM, ses services, ses agents et ses biens	33 594,43

Marchés de travaux attribués en 2019	Montant (H.T.)
Travaux de renouvellement du poste de relevage des eaux usées avenue des Glières à Cluses	143 751,10
Travaux d'assainissement de la tranche 3B à Saint-Sigismond	499 999,20
Création d'un réseau d'assainissement et renforcement du réseau d'eau potable ZI Culaz à Mont-Saxonnex	681 991,00
Curage, évacuation et traitement des boues de la STEP du Reposoir	36 562,50
Alimentation temporaire en électricité de l'aire de grand passage des gens du voyage à Thyez	42 600,00
Travaux d'extension du réseau d'assainissement route Blanche à Scionzier	75 493,20
Mise en séparatif du réseau d'assainissement secteur Mussel à Scionzier	527 842,13
Travaux de rénovation des tennis extérieurs et du plateau sportif du gymnase de Scionzier	835 778,98
Reprise de l'étanchéité de la toiture du gymnase du collège de Cluses	69 639,47
Travaux de renouvellement du poste de relevage des eaux usées à la Maladière à Cluses	98 916,10

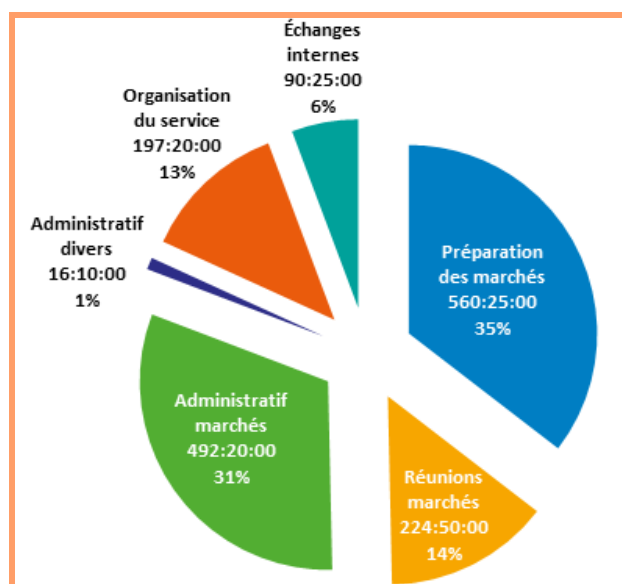
Marché de fourniture attribué en 2019	Montant (H.T.)
Mise en place d'un système de contrôle d'accès au centre aquatique	45 502,96

Bilan de la 1^{ère} année d'existence du service commun de la commande publique

Composé des communes de Marnaz, Mont-Saxonnex et Thyez, le service commun de la commande publique a soufflé sa première bougie en 2019.

En 2019, le service commun c'est :

- 27 marchés lancés
- 26 marchés attribués
- 1 Délégation de Service Public (DSP) et 2 baux administratifs contractualisés



Répartition analytique du temps de travail de l'agent gestionnaire du service commun de la commande publique

Délai moyen de notification des marchés (de la date de publication à la date de notification)

- 2014 : 3 mois et 21 jours
- 2015 : 3 mois et 9 jours ↘
- 2016 : 3 mois et 3 jours ↘
- 2017 : 4 mois et 9 jours ↗
- 2018 : 3 mois et 11 jours ↘
- 2019 : 2 mois et 6 jours ↘

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

★ Finances

Principales évolutions en 2019

Poursuite du dynamisme de la fiscalité, particulièrement la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE, +13,1% par rapport à 2018) grâce aux très bons résultats financiers de moteurs économiques du territoire et au développement des zones d'activités (Val d'Arve à Scionzier, Ecotech à Marnaz)

Dynamisme des produits issus de l'activité des services : recettes commerciales du réseau de transport urbain connaissent une hausse de +127,8% par rapport à 2018

Baisse régulière de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État (-2,3% par rapport à 2018)

Taux record de réalisation des travaux du budget annexe Assainissement soit 6 655 345 € réalisés en 2019 pour un taux de réalisation de 90% par rapport au montant budgété

Pas d'emprunt contracté en 2019 sur aucun des budgets, la 2CCAM s'est donc désendettée de 504 414,36 € pour porter le Capital Restant Dû sur le Budget Principal à 6 943 414,36 € fin 2019 et de 667 793,24 € sur le budget annexe Assainissement pour porter le Capital Restant Dû à 8 643 146,71 € fin 2019

L'activité du service

3 326 Mandats de dépense émis

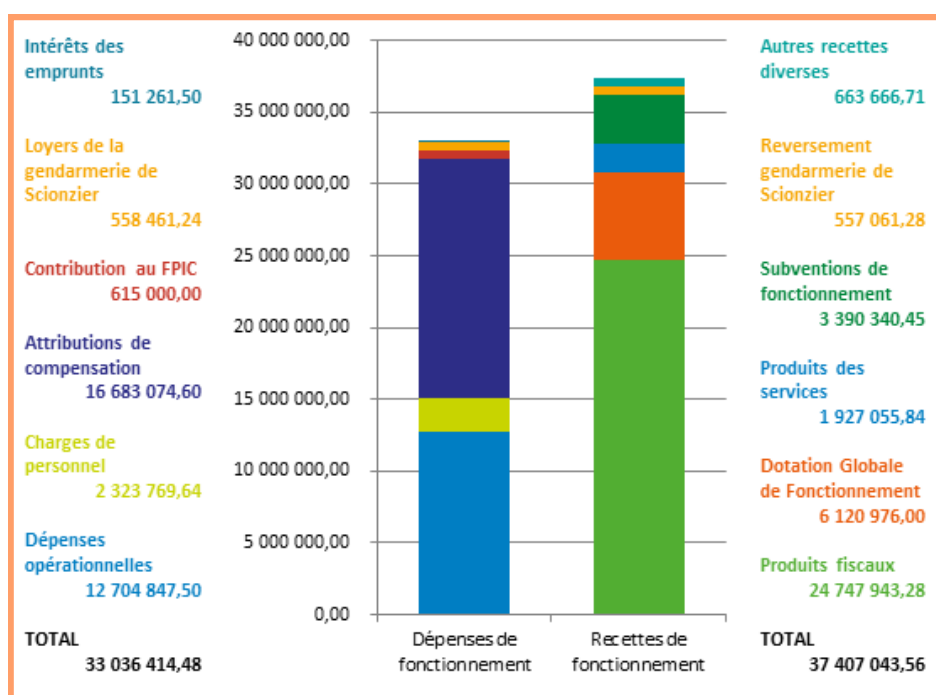
1 386 Titres de recette réalisés

Zoom sur...

Les autres budgets administrés

Le service Finances de la 2CCAM gère 2 autres budgets en plus du Budget Principal et du budget annexe Assainissement.

Il s'agit de celui de l'EPIC Cluses Arve et montagnes Tourisme ainsi que celui du SCOT Mont-Blanc Arve Giffre.



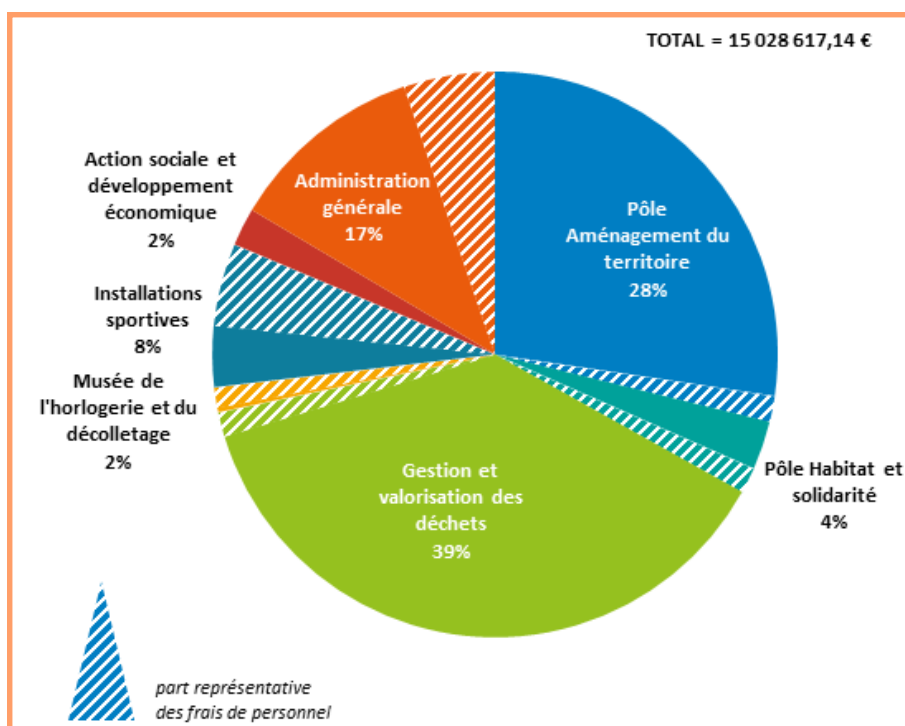
Typologie des dépenses et recettes de fonctionnement du Budget Principal sur l'exercice 2019



Détail des principales dépenses de fonctionnement	2018	2019	Tendance évolution
Attributions de compensation	16 724 735,60	16 683 074,60	↘
Marchés d'exploitation des lignes de transports	3 496 189,63	3 804 039,04	↗
Marchés de gestion et traitement des déchets	2 894 443,01	3 019 548,69	↗
Contribution pour l'incinération des déchets	2 299 045,10	2 386 714,00	↗
Charges de personnel et frais assimilés	2 280 196,39	2 323 769,64	↗
Reversement GEMAPI au SM3A	856 336,00	865 216,00	→
Participation au Fonds de Péréquation (FPIC)	496 968,00	615 000,00	↗
Loyers de la gendarmerie de Scionzier	557 061,24	558 461,24	→
Fluides du centre aquatique	381 786,57	367 657,15	↘
Subventions versées aux associations	294 613,60	321 152,00	↗
Subvention d'équilibre budget annexe Office de Tourisme ¹	590 000,00	319 200,00	↘
Gestion et frais de fonctionnement gens du voyage	257 386,33	253 043,85	→
Indemnités des élus	185 022,90	182 222,78	→
Intérêts des emprunts	144 279,81	151 261,50	→

Détail des principales recettes de fonctionnement	2018	2019	Tendance évolution
Cotisation Foncière des Entreprises	8 657 046,00	8 649 271,00	→
Dotations Globales de Fonctionnement	6 263 689,00	6 120 976,00	↘
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	5 052 176,00	5 712 212,00	↗
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	5 517 620,00	5 612 260,00	↗
Participation de la Région au transport scolaire	2 127 690,00	2 307 351,99	↗
Taxes d'Habitation et Foncières sur les ménages	1 645 873,00	1 713 164,00	↗
Rôles complémentaires de fiscalité	467 784,00	1 138 263,00	↗
Taxe GEMAPI	858 816,00	885 459,00	↗
Taxe sur les Surfaces Commerciales	626 252,00	697 948,00	↗
Reversement du loyer de la gendarmerie	560 495,73	557 061,28	→
Refacturation des skibus Flaine et les Carroz	501 827,57	516 688,00	→
Fonds genevois	285 766,00	346 042,00	↗
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	330 891,00	334 788,00	→
Subventions des éco-organismes au titre des déchets	410 252,34	324 906,33	↘
Entrées du centre aquatique	298 390,05	308 638,47	→
Inscription au transport scolaire et recettes réseau urbain	237 527,89	268 345,47	↗
Revente des matériaux issus des déchèteries	298 658,63	253 963,92	↘
Recettes commerciales transport urbain	75 216,85	171 360,91	↗
Participation du budget annexe assainissement aux frais généraux	157 500,00	157 500,00	→

¹ Suite à la clôture du budget annexe Office de Tourisme, la subvention a été versée au nouveau budget de l'EPIC au prorata du nombre de mois restant et la différence a compensé les dépenses pour permettre l'équilibre du compte administratif. Il n'y a donc eu ni de baisse ni d'augmentation de la subvention pour l'exercice 2019.



Répartition analytique des dépenses opérationnelles et charges de personnel du Budget Principal sur l'exercice 2019, +2,8% par rapport à 2018



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

Retrouvez ce rapport sur notre site internet :
www.2ccam.fr

Ou en scannant ce QR CODE :



Communauté de Communes Cluses Arve & montagnes

Siège social : 3, rue du Pré Bénévix - 74300 Cluses - T. 04 57 54 22 00 - contact@2ccam.fr - www.2ccam.fr